



ACT'ICE

programme d'accompagnement
de projets justice



Accompagner les initiatives
pour la réinsertion
des personnes condamnées

Amélie Paul et Mathilde Duteil
ont développé le projet Wake up Café
en 2019 à Lyon.



Afin d'assurer la protection de la société, de prévenir la commission de nouvelles infractions et de restaurer l'équilibre social, dans le respect des intérêts de la victime, la peine a pour fonctions :

1° De sanctionner l'auteur de l'infraction ;

2° De favoriser son amendement, son insertion ou sa réinsertion.

**Article 130-1, titre III
du Code Pénal.**

À L'ENTRÉE EN PRISON...

60 %

des personnes
sont sous le seuil
de pauvreté

+ de 50 %
sont sans emploi

ET À LA SORTIE...

1/4

n'ont pas de vraie solution
de logement.

Et si elles ne sont
pas accompagnées,

63 %

récidiveront
dans les 5 ans

Agissons sur l'insertion pour prévenir la récidive !

Sur les 200 personnes qui sortent chaque jour de prison, 126 récidiveront dans les cinq ans si elles ne sont pas accompagnées à la sortie.

Une sortie de prison sans logement et sans emploi favorise de nouveaux passages à l'acte.

Agir pour ces personnes en grande fragilité, c'est aussi prévenir la récidive.

C'est pourquoi il est urgent d'accompagner la réinsertion durable des personnes condamnées en les considérant comme des individus, avec un passé et la possibilité d'un avenir.



Créons des ponts entre la société civile et la justice

Il existe des solutions humaines et efficaces qui font de la peine un tremplin vers l'insertion.

Locales et originales, ces initiatives sont portées par la société civile. Elles travaillent main dans la main avec la justice, pour accompagner le retour durable des personnes condamnées dans la société.

Cependant, ces initiatives sont encore fragiles et insuffisamment nombreuses. Le secteur pénal et carcéral est tellement isolé et méconnu qu'il est très difficile d'accès pour des non-initiés.

La justice doit pouvoir compter sur un réseau solide et diversifié de partenaires de la société civile.

La réinsertion des personnes condamnées doit être une cause visible et accessible à des porteurs.es de projets.

Act'ice.



Un programme national pour accompagner et mettre en réseau

Depuis 2019, le programme Act'ice propose un accompagnement de qualité pour favoriser l'émergence et la consolidation de ces solutions.

Le but : des initiatives plus nombreuses, diversifiées, viables et solides, afin de provoquer un changement systémique.

Act'ice bâtit un véritable réseau d'initiatives qui crée des passerelles et des collaborations avec le secteur de la Justice. Ce programme s'appuie sur la société civile, mais aussi sur des partenaires institutionnels, publics et privés.



Kévin Monier
porteur du projet
Grandir Dignement.

Les objectifs du programme

Pérenniser. Professionnaliser les solutions qui favorisent la réinsertion et la prévention de la récidive pour les personnes condamnées.

Favoriser la coopération. Créer des espaces de dialogue et de collaboration entre la Justice et la société civile pour une prise en charge pluridisciplinaire à tous les stades de la réinsertion.

Favoriser l'innovation. Encourager les espaces d'innovation et d'expérimentation. Diffuser les pratiques pertinentes pour l'insertion et la prévention de la récidive.

Créer un appel d'air. Inciter de nouvelles initiatives à se lancer en rendant visible et accessible l'engagement dans le secteur justice-prison. Multiplier et diversifier ainsi les solutions d'accompagnement pour les personnes condamnées.

À qui s'adresse le programme ?

- ✈ Les participants sont des associations ou entreprises sociales porteuses d'un **projet** qui favorise l'insertion des personnes sous main de justice.
- ✈ Leurs projets s'adressent prioritairement aux **publics sous main de justice** ou à leurs proches.
- ✈ Ils visent la **réinsertion** et la prévention de la récidive.
- ✈ Au début de leur accompagnement, les participants ont déjà accompli de **premières réalisations** ou expérimentations.



La promotion 2021

[Consulter l'annuaire des initiatives](#)

Le contenu de l'accompagnement

Accompagnement collectif.

8 journées en présentiel.
Apports théoriques
et pratiques : fonctionnement
de la justice, modèle
économique, communication,
mesure d'impact, partenariats...

Accompagnement individuel sur mesure.

Diagnostic des besoins
et suivi mensuel à distance
avec chaque structure.

Sessions de co- développement.

Résolution
de problématiques
entre pairs.

**Un partenariat
inédit avec
l'administration
pénitentiaire**
qui parraine au
niveau régional
chaque projet



Accès aux financements.

Organisation d'un événement
devant un parterre de mécènes
pour mettre en lumière les
projets et faciliter la rencontre
avec de potentiels financeurs.

Mises en réseau et parrainages d'acteurs de la justice.

Accès privilégié aux réseaux
de Possible et Ronalpia :
40 réseaux nationaux
justice et insertion,
300 acteurs de la justice,
339 projets de l'économie
sociale et solidaire,
100 financeurs,
30 entreprises...



Mise en visibilité.

Sur les réseaux de Possible
et Ronalpia : relais médias,
réseaux sociaux,
événements dédiés...

Les chiffres à fin 2021

18

projets consolidés depuis 2019 : création d'emplois, consolidation du modèle économique, essaimage, partenariat renforcé avec l'administration pénitentiaire...

9

nouveaux projets accompagnés en 2022.



350

personnes condamnées concernées par les différents projets.

100 %

des porteurs de projets ont initié de nouveaux partenariats et estiment que le programme a eu un effet bénéfique sur la consolidation de leur structure.

Lou-Isadora Anaya : « Coopérer avec d'autres porteurs de projets m'a donné beaucoup de force »

Accompagnée par Act'ice en 2020, *La Lucarne d'Ariane* utilise les métiers de la culture et du spectacle pour faciliter la réinsertion des personnes sortant de prison.

Et si la culture pouvait être un outil de réinsertion pour les ancien.nes détenu.es ? C'est le pari de Lou-Isadora Anaya, fondatrice de La Lucarne d'Ariane.

Épanouissement

Encore jeune fonctionnaire, elle se lance dès 2018 avec une conviction : « *L'épanouissement professionnel est la meilleure manière de transmettre aux personnes l'envie de réussir leur parcours de réinsertion.* »

Pour elle, cet épanouissement passe par la socialisation, ce que peut procurer le monde du spectacle et de la culture. « *Cela apporte une ouverture d'esprit et des rencontres que les personnes qui ont vécu une condamnation pénale n'auraient pas pu faire autrement.* »

Stabiliser et professionnaliser

C'est pourquoi la Lucarne d'Ariane propose un parcours de six mois à deux ans, avec un suivi psycho-social, un accompagnement à l'insertion ainsi qu'une formation aux métiers de la culture et du spectacle vivant. Jusqu'à maintenant, 14 personnes auront ainsi été accompagnées.

En 2020, quand elle a démarré la première session du programme Act'ice, Lou-Isadora Anaya avait déjà créé son projet et réfléchi à son modèle économique depuis deux ans.

« *J'avais besoin de le stabiliser et de le professionnaliser* », explique-t-elle.

Pérenniser

À la fin de son accompagnement, elle décroché une première subvention et créé son propre poste salarié. Aujourd'hui, son association bénéficie du statut de chantier d'insertion et s'apprête à recruter une autre personne. « *Le plus important pour moi a été de rencontrer d'autres porteurs de projet, estime-t-elle. Créer un tel projet peut donner lieu à de grands moments de solitude. Coopérer en bonne intelligence avec des personnes qui ont les mêmes difficultés et les mêmes valeurs m'a donné beaucoup de force.* »

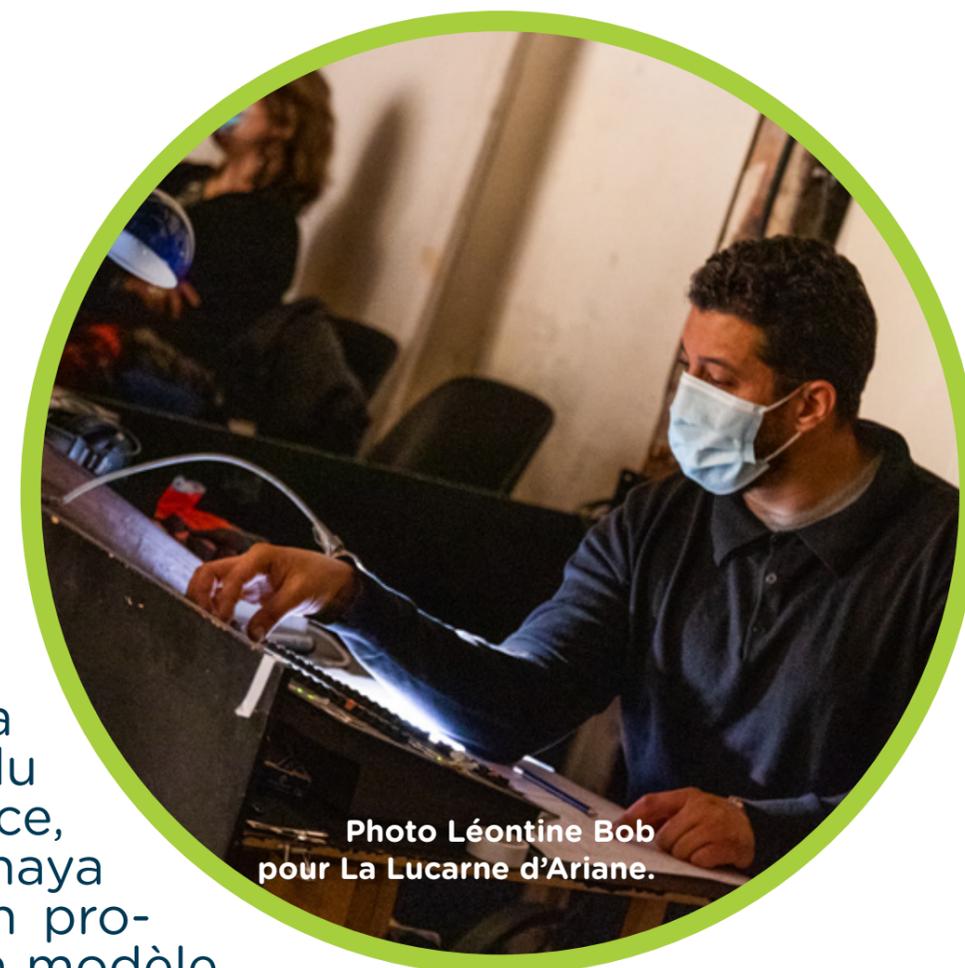


Photo Léontine Bob pour La Lucarne d'Ariane.

Maxime Delayer : « Le programme m'a appris à comprendre les complexités du monde carcéral »

Accompagnée par Act'ice en 2020, l'école **WebForce3** a développé un programme de réinsertion qui fait la passerelle entre la prison et l'extérieur pour former des développeurs web.

Chaque année, l'école WebForce3 forme 1 800 personnes en fragilité aux compétences du numérique. Séduit par ce succès, le Ministère de la Justice l'a approchée pour développer des formations favorisant l'insertion des personnes détenues.

L'entreprise sociale a donc proposé une formation « passerelle » de développeur web, démarrant à l'intérieur de la prison pour se poursuivre à l'extérieur. « Il s'agit d'abord de remobilisation, explique Maxime Delayer, son directeur. Au lieu de rester dans sa cellule à ne rien faire, on apprend à respecter des horaires, à tenir des objectifs... On acquiert les bases du métier d'intégrateur web qui seront utiles même sans poursuivre dans cette branche. »

Démystifier le monde carcéral

Pour cette première année d'expérimentation, le résultat a été satisfaisant. « J'ai été surpris par l'implication de nos stagiaires : ils ont bossé et ont tous réussi ! Il faut démystifier ce monde. Certes, beaucoup s'étaient engagés dans la formation pour obtenir un aménagement de peine, mais cela leur a apporté une ouverture d'es-

prit et leur a permis de reprendre un rythme de travail ! »

Complémentarités

Malgré sa grande expérience de la formation pour les publics fragiles, Maxime Delayer a dû composer avec les contraintes du milieu carcéral. « C'est un monde complexe, depuis le ministre jusqu'au surveillant qui peut décider de ne pas laisser sortir un détenu de sa cellule. Il faut s'adresser à tous et comprendre enjeux de chacun. » Pour lui, mieux connaître cet univers a été l'un des principaux bénéfices d'Act'ice. « Cela nous a aussi permis de coopérer avec d'autres acteurs complémentaires, par exemple sur la question du logement. Avec l'écosystème, on travaille chacun sur son champ d'expertise. »

Cette première expérience concluante a débouché sur un partenariat de quatre ans avec le Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes. Elle ouvre aussi des portes pour répondre à de nouveaux besoins.





“

Le service public pénitentiaire a besoin, pour remplir ses missions, du concours de partenaires : la diversité des projets de la promotion 2021 en est le reflet convaincant.”

Romain Peray
Direction
de l'administration
pénitentiaire
Parrain d'honneur
de la Promotion 2021



“

Trait d'union entre la société civile et la justice, Act'ice répond à un besoin fort de coordination et de professionnalisation. L'ATIGIP soutient ardemment ce programme.”

Albin Heuman
Directeur de l'Agence
du Travail d'Intérêt
Général et de l'Insertion
Professionnelle



“

Il faudrait un Act'ice pour chaque projet justice.”

Sophie Lasserre
précédemment
Responsable
du programme Prisons,
Fondation de France

Les partenaires du programme Act'ice

Partenaires opérationnels :



Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises



Partenaires financiers :



Secrétariat général du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation



Fondation Monique Desfosse
sous égide de la Fondation de France



Act'ice est un programme inédit, d'envergure nationale.
Il est porté par deux associations aux expertises complémentaires.



Créée en 2014, Possible est une association nationale reconnue d'intérêt général qui a pour mission de rendre plus accessible l'univers pénal et carcéral aux citoyen.nes en leur donnant les moyens de comprendre ce secteur et d'agir.

La première mission de Possible, promouvoir la peine de Travail d'intérêt général comme alternative à la prison, a contribué en 2018 à l'émergence d'une Agence d'Etat dédiée.

association-possible.fr



Depuis 2013, en Auvergne-Rhône-Alpes, Ronalpia a accompagné 339 entreprises sociales qui répondent à des besoins sociaux peu ou non couverts, à différents stades de leur développement : création, essaimage, changement d'échelle.

Elle les aide aussi à mesurer leur impact social ou à accéder aux financements.

ronalpia.fr



Charlotte CAMARD

Chargée de mission du pôle accompagnement,
Association Possible

lea.grujon@association-possible.fr

06 95 30 19 57



Fanny ZUNINO

Chargée du programme Act'ice chez Ronalpia

fanny.zunino@ronalpia.fr

06 26 14 20 50